

# Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 7

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192194>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

diquaient que là sans doute quelqu'un dormait encore. — Ah ! je crois l'entendre remuer. J'y cours ; au revoir, Madame... C'est qu'elle est bien vieille et presque impotente, voyez-vous.

Là-dessus, Rose me quitta. Puis je la vis reparaitre, soutenant avec beaucoup de précautions une vieille dame vêtue d'une robe noire très propre, coiffée d'un bonnet blanc sur ses cheveux tout gris.

La jeune fille, approchant un fauteuil de la fenêtre, y fit asseoir la grand'mère ; après quoi, elle plaça sur le rebord de la croisée la cage où babillait et chantait sa fauvette, qui croyait retrouver un peu de son printemps d'autrefois, au milieu de ces branches, de ces parfums et de ces fleurs.

Alors je vis la petite Rose aller et venir au fond de la chambre, s'occupant du déjeuner et des soins du ménage. Après quoi, je ne vis plus rien, car je sortis, l'heure de mes leçons étant venue.

Quand je rentrai, dans l'après-midi, la grand'mère était toujours assise auprès de la fenêtre, — tricotant un bas noir, ou lisant parfois quelques lignes dans un vieux petit livre relié en chagrin brun, à tranche rouge toute fanée.

Rose avait avancé une petite table auprès du grand fauteuil. Là elle avait étalé ses godets à couleurs, ses pinceaux, ses modèles, et elle coloriait, tout en écoutant jaser la grand'mère et fredonner l'oiseau.

J'appris ainsi qu'elle gagnait leur pauvre vie à toutes deux en coloriant des gravures de modes, des dessins pour de petits albums, occupation pour laquelle il n'est pas nécessaire d'avoir de la science ou du talent, mais seulement du goût, de l'attention et de l'adresse.

Rose était fille d'un vieux soldat, qui avait fait bien des campagnes, et obtenu à grand-peine, le grade de sous-lieutenant. Il était déjà presque vieux lorsqu'elle était encore toute petite. Grâce à sa décoration, il avait pu la faire admettre à la maison de la Légion d'honneur, à Saint-Denis.

Mais il était mort bientôt après, et sa veuve était tombée dangereusement malade. Elle avait alors pensé à Rose pour soigner le petit commerce de mercerie qu'elle avait dans un faubourg, et, sentant approcher sa fin, elle avait rappelé l'enfant.

La maladie de la pauvre femme avait duré longtemps, avait tout englouti. A sa mort, il ne restait que des dettes à la pauvre vieille grand'mère et à la fillette de quinze ans.

Rose s'était alors trouvée bien heureuse de pouvoir utiliser les quelques notions de dessin et d'aquarelle qu'elle avait rapportées du pensionnat de Saint-Denis.

Ses gains étaient cependant bien modestes, et elle devait les employer avec beaucoup d'économie. Ce qui n'empêchait pas qu'avec ce peu, qu'il fallait ménager, la grand'mère ne fût toujours bien soignée, le front de Rose toujours joyeux, sa robe très simple toujours propre, sa petite chambre bien rangée et sa fenêtre toujours fleurie.

(A suivre.)

### On mâlin.

Quand on razàrè a eimbardouffà la frimousse de 'na pratiqua, et que lài rāclèli la potta, ye repassè son rajāo su sa man se cé rajāo n'est pas prāo ardeint et fā regregni lo naz dè cé qu'est su la chaula. Quand onna fenna met couāirè sa soupa, le rattusè, se lo fū n'est pas prāo tsaud. Quand on tiā-caion sābrè on anglais dè Payerno, lo fuset raffilè lo tailleint dè son couté. Quand lè z'abots d'on tsaï viront trāo gras, on engrèssè lè z'assis ; et quand on sātāo a coumeinci se n'andèin et que sa faulta ne fratsè pas l'herba ein creseneint, mā laissè dāi quiettès et dāi z'adzès, lài baillè on coup dè moletta. Tsaon cognāi lo remido que convint à se n'uti quand ne va pas ; et on iadzò qu'on sā cein que faut, l'est bon ! on sā à quiet s'ein teni : on ne s'amusè pas à eintsapliā onna cutrà, et on ne sè sai pas dè la màla po apoeinti on cro.

Janòt Matafan, que sā cein que l'a à fèrè, ne s'einquietè pas dè savāi se ne tsaupas dè fèrè dinsè ào autrameint ; et quand l'a accoutemā oquiè, n'est pas quèstion dè ne pas lo fèrè.

L'autro dzo, que volliāvont mettrè couāirè on jambon, et que la mermita ètāi trāo petita po lo mettrè tot de 'na pice, sa fenna lài dit dè lo lài rēssi ein dou. Lo Janòt preind la rēsse, met lo jambon su lo bord dè la trabilia, et dévant dè s'einmodā à rēssi, sè peinsā que sarāi bon d'ingrèssi la rēsse po ne pas tchaffouilli cé jambon. Adon ye criè sa fenna, et lài fā : Française ! apporta mè vāi lo bourelion !

**Soirées de Zofingue.** — Il est bien difficile d'ajouter aux éloges mérités que tous les journaux ont faits des soirées de la Société de Zofingue. Nous ne pouvons que nous associer à ce qu'ils ont dit de l'interprétation vraiment remarquable de toutes les parties d'un programme fort bien composé et très varié. La Société de Zofingue donne, ce soir, une représentation à Montreux, où nous lui promettons d'avance de nouveaux succès.

### Solution du problème de samedi :

— 1<sup>o</sup> Il y avait 4 enfants. — 2<sup>o</sup> Chacun d'eux eut 20 dragées pour sa part. — 3<sup>o</sup> Donc 80 dragées dans le sac. — 37 réponses justes. La prime est échue à M. Bouvier, à Meyrin près Genève.

### Passe-Temps

— — — — —  
— — — — —  
— — — — —  
— — — — —  
— — — — —  
— — — — —  
— — — — —

Supprimer six des barres ci-dessus, de

manière qu'en les comptant de droite à gauche et de haut en bas, on ait toujours des nombres pairs.

Prime: Un chromo.

**THÉÂTRE.** Jeudi 19 février, **La Comtesse Sarah**, comédie dramatique de G. Ohnet.

### Boutades.

Deux propriétaires, dont l'un s'est rapidement enrichi, visitaient des terrains à vendre.

— Je me rappelle le temps, disait l'un deux, où j'aurais acheté ce terrain pour une paire de bottes.

— Et pourquoi ne l'avez-vous pas acheté ?

— C'est qu'alors les bottes pressaient davantage.

Dialogue vers la fontaine.

— Mon mari et moi, nous avons pour principe de ne jamais nous disputer en présence des enfants ; quand une scène est près d'éclater, et bien nous les faisons sortir.

— Ah ! c'est pour cela qu'on ne voit qu'eux dans les rues

Deux petites filles d'invalides font des pantouffles pour leur grand-père.

— J'aurai fini avant toi, dit l'une.

— Je crois bien, répond l'autre. Tu as de la chance, toi... ton grand-papa n'a qu'une jambe.

Un original, qui se passionne au jeu de cartes, est au café faisant sa partie de piquet. Tout à coup, on vient lui annoncer qu'un violent feu de cheminée a éclaté chez lui.

— Eh bien, allez vers ma femme, répond-il d'un air ennuyé, je ne me mêle pas des affaires de ménage.

L. MONNET.

### DÉPOT OFFICIEL

de **PAPIER TIMBRÉ** et de **CARTES**

**A JOUER**, à la

**PAPETERIE MONNET**

### VINS DE VILLENEUVE

**Amédée Monnet & Fils, Lausanne.**

### ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de

Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26.50.

— Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. —

Canton de Genève 3 % à fr. —. — Principauté

de Serbie 3 % à fr. 85.50 — Bari, à fr. 70. — Barletta,

à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 26.50.

— Port à la charge de l'acheteur.

**Ch. BORNAND, Succès. de J. Guilloud,**

**4, rue Pépinet, LAUSANNE**

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.